

Conditions de garantie

Garantie volontaire du fabricant

CLOUVOU GmbH

Mittelweg 43, 25479 Ellerau, Allemagne

Tél. : +49 4106 9789940 | E-mail : support@clouvou.de

Tribunal d'enregistrement : Kiel | Numéro d'immatriculation : HRB 26804 KI

Gérants : Joe Robert Sherbourne, Jack Louis Sherbourne

N° de TVA intracommunautaire : DE367896271

Les présentes conditions de garantie régissent la garantie du fabricant accordée volontairement par CLOUVOU GmbH.

1. Garant

Le garant est CLOUVOU GmbH, Mittelweg 43, 25479 Ellerau, Allemagne. Contact pour les cas de garantie : support@clouvou.de ou par téléphone au +49 4106 9789940.

2. Champ d'application territorial

La garantie s'applique aux produits achetés et utilisés au sein de l'Union européenne.

3. Étendue et conditions de la garantie

Notre garantie volontaire s'applique aux groupes de produits et groupes de clients suivants pour la durée indiquée ci-après :

Groupe de clients	Groupe de produits	Durée de garantie
Clients particuliers et clients professionnels	Chaises de bureau ergonomiques et tabourets	5 ans à compter de la date d'achat
Clients particuliers et clients professionnels	Bureaux réglables en hauteur	7 ans à compter de la date d'achat

La garantie s'applique aux produits de la marque CLOUVOU. Le titulaire de la marque est CLOUVOU GmbH. La garantie s'ajoute aux droits découlant de la garantie légale de conformité.

3.1 Nous garantissons que, dans des conditions d'utilisation normales, le produit conserve ses fonctions et ses performances pendant toute la durée de la garantie ; sont notamment couverts les défauts de matériau et de fabrication qui apparaissent lors d'une utilisation conforme du produit.

3.2 En cas de recours à la garantie, nous fournissons, à notre choix, l'une des prestations suivantes : livraison de pièces de rechange pour le produit, remplacement du produit par un produit équivalent ou remboursement du prix d'achat. La prestation de garantie est gratuite pour vous.

3.3 Pour bénéficier des prestations de garantie susmentionnées, il est nécessaire de présenter la preuve d'achat (facture), une description écrite du défaut (par exemple par e-mail) ainsi que, si nécessaire et à notre demande, des photos ou d'autres preuves du défaut décrit.

3.4 La présente garantie ne peut pas être invoquée pour les dommages causés au produit par une utilisation inappropriée, en cas d'usure normale du produit, pour les dommages dus à des influences extérieures (par

exemple humidité, chaleur, chocs), pour les défauts résultant de réparations ou de modifications non autorisées, ni pour les consommables ou les pièces soumis à une usure prévisible lors d'une utilisation conforme du produit. L'usure et la détérioration ne sont exclues que dans la mesure où elles n'affectent pas le fonctionnement du produit.

3.5 Les droits découlant de la garantie légale de conformité existent indépendamment de la présente garantie. Leur exercice est gratuit et n'est pas limité par la présente garantie.

Remarque : pour les clients particuliers et professionnels, les durées de garantie indiquées dans le tableau s'appliquent uniformément à tous les produits du groupe de produits concerné à compter de la date d'achat. Elles s'appliquent dans chaque cas au produit complet, y compris tous ses composants ; les articles achetés séparément constituent des produits distincts.